COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DE VASSIVIERE

(Haute-Vienne)

DELIBERATION n^a

L'an deux mil douze, le 09 février à 18 H 30, le Bureau de la Communauté de la Communauté de Communes des Portes de Vassivière s'est réuni à la Mairie d'Eymoutiers.

Nombre de délégués en exercice : 17

Date de convocation du Bureau : 07 février 2012

<u>Présents</u>: PERDUCAT D., FAYE J-P., PASQUET R. (EYMOUTIERS), HERBERT F., MOUTARDE N., BALLOT M.(PEYRAT-LE-CHATEAU), BATAILLE J-L., SERRU M-C. (NEDDE), PERIGAUD C. (ST AMAND LE PETIT), LACOUTURIERE B. (AUGNE), CLUZEL M. (REMPNAT), HANICOT J. (BEAUMONT-DU-LAC), , BUXERAUD H. (STE-ANNE-ST-PRIEST), MENUCELLI T. (CHEISSOUX), CHADELAUD M., BIRON J (ST-JULIEN-LE-PETIT), DOLLEY A. (BUJALEUF).

Réhabilitation de l'ancienne Gendarmerie de Bujaleuf en deux logements locatifs. Avenant au lot n°5

Le marché comporte 9 lots

En ce qui concerne le lot n⁵ (Plâtrerie et isolati on : entreprise SARL ARNAUD pour un montant de 30 792,54TTC), il convient de réaliser des travaux supplémentaires.

La plus-value est de 3170,24€TTC.

Le nouveau montant du marché pour le lot 5 est de 3 3 962,78 €TTC.

Le Bureau communautaire décide d'accepter cet avenant et autorise le président à procéder à sa signature.

Pour copie conforme: Le 20 février 2012 Le Président.